Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
**Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

## Konkurse - Faillites - Fallimenti GE

1. Débitrice: **EAGLE TOURS SA**
2. **Remarques:** Activités liées au tourisme.
   Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
   1. L'état de collocation (réf. n° 1);
   2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
   3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).
   A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
   – vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
   – dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).
   Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)
   Pour tout renseignement:
   Groupe n° 1, tél. 022 388 89 01
   2010 000306 Z / OFA1

   Office des faillites
   1227 Carouge

**05885742**